

F-Saint-Aubin: Machines et appareils à usage spécifique

2005/S 240-236797

AVIS DE MARCHÉ

Fournitures

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT:

Synchrotron Soleil, l'Orme des Merisiers, à l'attention de Aurélia Desport, F-91192 Saint-Aubin. Tél. 1 69 35 95 09. E-mail: laila.mohammedi@synchrotron-soleil.fr. Fax 1 69 35 94 57.

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: www.synchrotron-soleil.fr.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: Synchrotron Soleil, l'Orme des Merisiers, BP 48, à l'attention de Aurélia Desport, F-91191 Saint-Aubin. Tél. 1 69 35 95 09. E-mail: laila.mohammedi@synchrotron-soleil.fr. Fax 1 69 35 94 57. URL: www.synchrotron-soleil.fr.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: Synchrotron Soleil, l'Orme des Merisiers, BP 48, à l'attention de Aurélia Desport, F-91191 Saint-Aubin. Tél. 1 69 35 95 09. E-mail: laila.mohammedi@synchrotron-soleil.fr. Fax 1 69 35 94 57. URL: www.synchrotron-soleil.fr.

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S):

Autre.

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur:

Avis d'appel public à la concurrence pour la fabrication de trois châssis des onduleurs U26.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services:

Fournitures.

Achat.

Lieu principal de livraison: Lieu-dit "l'Orme des Merisiers" à Saint-Aubin (91192).

II.1.3) L'avis implique:

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre:

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats:

Soleil est une machine de 3ème génération délivrant un rayonnement électromagnétique dont le spectre s'étale des IR aux rayons X durs.

Afin de pouvoir répondre aux exigences scientifiques dans le domaine spectral 350-18000 eV, Soleil a entrepris de s'équiper de 6 onduleurs. L'avis d'appel à la concurrence concerne les 6 châssis de ces onduleurs. Ces châssis sont de types différents:

- 3 châssis types "sous vide" d'une longueur de 2 000 mm, une hauteur de 2 142 mm et comportent chacun 2 axes motorisés (mouvement du gap et mouvement de l'offset),
- 3 châssis types "Apple II" d'une longueur de 1 650 mm et comportent chacun 6 axes motorisés. Ils ont pour fonction de translater parallèlement 4 poutres en inox (avec 2 translations verticales et 4 translations horizontales).

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics):**

31640000.

II.1.7) **Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP):**

Non.

II.1.8) **Division en lots:**

Oui.

II.1.9) **Des variantes seront prises en considération:**

Oui.

II.2) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale:**

II.2.2) **Options:**

II.3) **DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION:**

Durée en mois: 7 (à compter de la date d'attribution du contrat).

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés:**

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:**

III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:**

III.1.4) **L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières:**

III.2) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession:**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Situation juridique - références requises:

Les candidats relevant de l'Union européenne fourniront:

- soit les formulaires DC4, DC5 et DC7 et tous les justificatifs,

- soit les informations suivantes dans un seul ou plusieurs documents accompagnés des justificatifs:

un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis) ou équivalents,

les attestations de déclaration et du paiement des impôts, taxes et cotisations sociales permettant de justifier la situation de l'entreprise au 31 décembre de l'année précédente ou une copie de l'état annuel des certificats reçus (le DC7). Cette copie devra comporter la mention "copie attestée conforme à l'original" ainsi que la date et la signature d'une personne habilitée à engager l'entreprise,

une lettre de candidature (ou DC4) signée du candidat et une attestation sur l'honneur signée du signataire du

marché certifiant que ce dernier a reçu délégation de pouvoir pour engager l'entreprise à exécuter le marché,

pour les candidats appartenant à un groupe, une attestation certifiant de leur autonomie commerciale et leur situation de concurrence vis-à-vis des autres entreprises du groupe,
la copie du ou des jugements prononcés si la société est en redressement judiciaire,
ainsi qu'une attestation sur l'honneur certifiant:
qu'il n'est pas en état de liquidation judiciaire ou de faillite personnelle au qu'il ne fait pas l'objet d'une procédure équivalente à l'étranger,
que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement (article R.324-4 du code du travail) et qu'il n'a pas fait l'objet, au titre du travail illégal, d'une condamnation au cours des cinq dernières années portée au bulletin n° II du casier judiciaire (articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail),
qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction pénale ou disciplinaire de participer à une procédure de passation de marché initiée par une collectivité publique ou une entreprise contrôlée par une collectivité publique (article 50 de la loi n° 52-401 du 14.4.1952 modifié par l'article 56 de la loi n° 78-753 du 17.7.1978).
Les candidats doivent fournir une lettre émanant de l'autorité compétente justifiant de la non présentation des documents.

Les candidats ne relevant pas de l'Union européenne fourniront:
soit les DC5 et les justificatifs,
soit la liste de documents et l'attestation sur l'honneur mentionnés ci-dessus,
s'ils produisent une lettre justifiant de la non présentation des documents, ils fournissent, en outre, une déclaration faite devant une autorité administrative ou judiciaire de l'État où ils sont établis.

III.2.2) **Capacité économique et financière:**

III.2.3) **Capacité technique:**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Les candidats fourniront:

- leurs références professionnelles dans le domaine concerné en indiquant pour chaque marché: le nom du client, ses coordonnées, la date du marché, le montant, le lieu d'exécution, les moyens mis en œuvre et la mention que chaque marché a été réalisé dans les règles de l'art et mené régulièrement,
- la liste des moyens humains dont disposent les candidats,
- la liste des moyens techniques dont disposent les candidats,
- les références des sous-traitants avec lequel il travaille régulièrement.

III.2.4) **Marchés réservés:**

III.3) **CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**

III.3.1) **La prestation est réservée à une profession particulière :**

III.3.2) **Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation:**

Oui.

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**

IV.1.1) **Type de procédure:**

Restreinte.

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer:**

Nombre d'opérateurs envisagé 5.

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue:**

IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

IV.2.1) **Critères d'attribution:**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous:

1. prix;
2. valeur technique;
3. délai;
4. qualité.

IV.2.2) **Une enchère électronique sera effectuée:**

IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**

ADM/AD/LM/05-1483.

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché:**

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif**

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation:**

17.1.2006.

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés:**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**

Anglais. Français.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre:**

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres:**

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) **IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE:**

VI.2) **LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FOND COMMUNAUTAIRES:**

Non.

VI.3) **AUTRES INFORMATIONS:**

Origine de fonds: CNRS, CEA, collectivités territoriales (CRIF, CG91, Région Centre, etc.).

L'appel d'offres consécutif à cet AAPC sera sur performances.

S'agit-il d'un accord-cadre? Non.

II.1.8) Division en lots: Possibilité de présenter une offre pour un lot, l'ensemble des lots.

Des candidats ont-ils déjà été sélectionnés? Non.

IV.2.1) Critères d'attribution: Par ordre de priorité décroissante: Non.

S'agit-il d'un avis non obligatoire? Non.

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours:**

VI.4.2) **Introduction des recours:**

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours:**

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:**

7.12.2005.